

Conseil municipal du 16 janvier 2018

Présents : Messieurs Carrère, Haeyer, Séraphédo, Daoust
Arenault
Mme Bérenger, Eard, Ronzaud, Quiquée,
Boucher, Réveillère, Reste
Martine Coste ayant donné puissance à J. Réveillère
Lauré Thérin ayant donné puissance à M. Arenault
Le bureau est constitué
Secrétaire de séance : Clémie Daoust
Absent excusé : Francis Chodat
La séance est ouverte à 20h06

I Mme le Maire propose à l'assemblée d'adopter une
délibération relative à l'adhésion au service de médecine
préventive du centre de gestion dans le point des prestations
diverses -
Accepté à l'unanimité.

II Réalisation des havaux sur le cœur du cimetière -
le cœur intérieur du cimetière situé à gauche de
l'entrée est en très mauvais état -
Mr Boucher présente la possibilité de faire appel à
l'association CONCORDE pour réaliser ce havaux d'une
durée d'environ un mois - Il s'agit d'un chantier
international avec des jeunes de 18 à 25 ans, y compris
des jeunes d'Anglet intéressés. L'équipe est encadrée
par 8 professionnels (animateur technique et animateur
"culturel").

Mr Réveillère demande à l'assemblée d'accepter la
réalisation des havaux utiles sur le cœur du cimetière,
de l'autoriser à engager les havaux en 2018 pour un montant
minimum de 8 500 € TTC et à charger le Maire
d'établir toutes les demandes nécessaires à la réalisation
des havaux notamment avec l'association CONCORDE -
Accepté à l'unanimité -

III Décision modificative n°1 sur le FPIC
Mme Séraphédo expose que le compte en dépense sur le
FPIC est insuffisant pour couvrir la dépense.

Il est proposé de l'alimenter à partir du concept "Autres frais divers" à hauteur de 2110 €.
Accepté à l'unanimité.

IV Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissements ayant le vote de budget 2018.
Mme Segafredo approuve la nécessité pour le Maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissements dans la limite du montant des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
Ce, afin de faciliter les dépenses d'investissement des 1er trimestre 2018.

V Demande de subvention au titre de la DETR par l'école maternelle

Mr Réveillère informe l'assemblée que la commune peut bénéficier de la Subvention d'Équipement des Territoires Ruraux par le biais de l'école maternelle en faveur de la hantise énergétique (isolation de la hantise). La demande de financement déposée auprès des SICRAL ne sera pas accueillie puisqu'il n'a pas été envoiée. Il est donc nécessaire de demander la DETR en complément.

Mr Réveillère demande à l'assemblée d'accepter la demande de subvention à la DETR (taux maximum 60%) pour le biais d'isolation de la hantise de l'école maternelle, sur un montant prévisionnel de 68 790,18 € HT
Adopté à l'unanimité

VI Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Décision n° 4 : demande subvention auprès de l'ADOUR pour l'acquisition d'une machine à désencher pour un montant de 14 599 € HT.

Décision n° 5 : renouvellement du contrat d'assurance auprès de la STAC pour les biens et les personnes pour un montant de 7562,90 € TTC

Décision n° 6 : Consultation pour la maintenance et le dépannage du jeu informatique communal.

L'entreprise HISMO a été retenue = 2700 € HT / an

Cette enquête intérèse et de fait n'a pas fait l'objet d'une
des communes voisines.

VII Questions diverses :

→ Adhésion au service de médecine préventive du
centre de gestion -

Jusqu'en 31/12/17, le Sicoval comptait dans ses effectifs
un médecin qui assurait le service pour les agents de
la commune. Ce médecin est parti à la retraite et
n'a pas pu être remplacé.

On le laisse espérer que la commune a la possibilité
d'adhérer au service de médecine préventive du centre
de gestion de la Haute Garonne. prix unité adhésion de
67 € par agent = coût global pour la commune : 1675€
Accepté à l'unanimité -

→ Commission Enseignement

On Baudier appose l'état de réflexion concernant à ce sujet.

- Prix de contact avec le CAUE pour faire un état des
lieux de fabrication immobilière de la commune.
Le CAUE peut accompagner la commune pour vendre les
objets propres au dépôt du maître d'œuvre -

→ Modification des statuts du syndicat mixte pour
la réhabilitation de l'ancienne décharge de Dreuil-
Lafage.

→ Changement des jours de collecte à partir du 5 mai

Emballage sans verre (bac jaune) : les lundis / 15 j.

Déchets ménagers résiduels (bac gris) : les mercredis
les bacs sont à 8h la veille au soir -

Il s'agit d'optimiser les horaires -

La collecte des emballages se fera désormais seulement
à la demande faite au Sicoval, jusqu'à 6 x/jan.

(maximum 5 unités par habitant et par collecte)

Les calendriers papier seront distribués d'ici fin juillet
et sont consultables dès maintenant sur le site du Sicoval
et de la commune.

→ Hélène Arnault informe des diverses décisions votées
au dernier conseil de communauté du Sicoval.

→ le calendrier des permanences de l'^e session 2018
des Conseillers Départementaux : René PRUVOT et
Bernard BAGNERÉS centre de Castanet-Tolosan -
A Anglet : vendredi 26 janvier 2018 = 16^h - 17^h

la séance est levée à 17h18

Normot ~~Ber~~ ~~Thib~~ ~~Col~~ ~~Heff~~
Fouze ~~Heff~~ ~~Thib~~ ~~Col~~ ~~Heff~~
~~Heff~~ ~~Heff~~ ~~Heff~~ ~~Heff~~